

2 631 470 € pour onze projets dédiés au sport

« Toute cette dynamique s'inscrit dans notre volonté de transformer le site du Centre sportif en véritable village du sport. »

André BOUCHAT

1,2 La Ville de Marche obtient plus d'1,2 million d'€ (1 210 100 €) pour ses dossiers sportifs sur une enveloppe globale de 2 631 470 € pour les onze projets provinciaux.

Une piste flambant neuve à Marche

Dans la manne de subsides accordés, Marche se taille la part du lion avec la rénovation tant attendue de la piste d'athlétisme.

● Julien BIL

Outre la création d'un terrain synthétique sur le terrain B du complexe sportif, dont les travaux viennent de débiter il y a quelques jours, la Ville de Marche fourmille d'autres projets sportifs. Deux d'entre eux viennent de se voir accorder de forts jolis subsides par Infrasports. Le Tennis Club de Marche se voit ainsi octroyer 173 730 € pour le projet de rénovation des terrains existants et la construction d'un espace dédié à la pratique du padel (voir infra).

La Ville de Marche se voit encore octroyer un subside important de 1 036 370 € (sur un montant total de 1 368 000 HTVA) pour son projet tant attendu de rénovation et de sécurisation de la piste d'athlétisme du complexe sportif

et culturel, géré par la régie sportive communale (RESCAM).

« Toute cette dynamique s'inscrit dans notre volonté déjà exprimée sous la mandature précédente de transformer le site du Centre sportif en véritable village du sport, commente le bourgmestre André Bouchat. Nous y arrivons petit à petit, les travaux pour le terrain de foot en synthétique ayant eux démarré il y a quelques jours. Le projet de rénovation du stade d'athlétisme a été introduit il y a un an et demi, initié par le ministre René Collin, et il est arrivé depuis de très nombreux mois sur le bureau d'Infrasports. Je remercie la ministre Valérie De Bue d'avoir signé cette promesse car nous l'attendions avec impatience, mais également notre échevin des Sports, Christian NGongang qui a porté ce dossier avec beaucoup de ténacité »

L'appel du pied lancé au ministre-président wallon Willy Borsus lors d'un récent conseil communal pour qu'il appuie la cause de ce dossier a manifestement aussi été bien entendue par ce dernier.

De six à huit couloirs dans la ligne droite

Concrètement, la piste d'ath-

létisme, dont le tartan sera entièrement rénové, passera de six à huit couloirs sur la ligne droite devant la tribune, et de quatre à six couloirs sur le reste de l'anneau. Par ailleurs, deux sautoirs en longueur seront également aménagés. De chaque côté du terrain qui ne sera plus dédié qu'à la pratique de l'athlétisme, des aires de lancer seront également aménagées (javelot, poids, marteau...). De quoi profiter au CAF (Cercle athlétique de la Famenne), utilisateur de la piste.

Les travaux concernent également la sécurisation du site. L'ensemble du site sera clôturé. Les habitants de la commune de Marche continueront à y avoir accès grâce à une intervention de la Ville, sans doute grâce à un système de carte.

Il y aura, par contre, pour les usagers extérieurs à la commune, un droit d'accès « payant, mais démocratique et encore à définir », assure enfin la Ville.

À noter enfin que les travaux pourraient débiter avant la fin de l'année. La nouvelle piste pourrait être ainsi opérationnelle au printemps 2020. ■

Le padel bientôt à la carte du Tennis Club

Le Tennis Club de Marche obtient 173 730 €. « Une bonne nouvelle, se réjouit le président Georges Paligot. Notre projet global, estimé à 200 000 €, s'inscrit dans la suite du nouveau complexe inauguré en septembre dernier. »

Le président nous en livre les détails : « Il s'agit ici d'aménager, dans le courant de l'année, un terrain extérieur dédié à la pratique du

padel, pour lequel il existe de la demande. Ce sera le seul terrain extérieur de la région. Par ailleurs, nous comptons également rénover l'automne prochain les deux terrains en french court, situé à proximité de la piste d'athlétisme, dont la surface date déjà de 1994.

Nous sommes encore en discussion quant à leur revêtement : synthétique ou brique pilée ? Autre projet du club,

renover, encore ce printemps, les deux terrains destinés aux enfants, près du club-house. Mais également remplacer les tapis de terrains dans le complexe intérieur, construit déjà il y a 16 ans ».

Rappelons que le Tennis Club de Marche compte 550 membres, 70 équipes d'interclubs, mais aussi une équipe nationale chez les dames et les messieurs. ■ **J.B.**

À quand le futur complexe ?

Si les projets de la piste d'athlétisme et du club de tennis viennent d'être subsidiés par Infraspports, nulle trace, parmi les projets retenus, du projet d'un nouveau hall sportif ? La Ville ambitionne en effet la construction d'un nouveau complexe, en complément de celui déjà opérationnel sur le site du centre culturel. La Ville envisage ce projet de hall multisport avec l'ELMA (enseignement libre marchois). Il devrait logiquement être

construit à l'emplacement des terrains de football de l'institut Saint - Roch. L'idée avancée par la Ville serait que le hall soit utilisé par les écoles en journée et mis à disposition des clubs en soirée. « Nous sommes en train d'y apporter la touche finale administrative, indique le bourgmestre marchois. Cette infrastructure viendrait compléter merveilleusement bien tous les investissements réalisés ces dernières années. »

QUATRE DES PRINCIPAUX PROJETS À LA LOUPE**LÉGLISE****Équipements pour le centre sportif**

À Léglise, on n'a pas attendu les subsides de 207 000 € promis en urgence par la ministre pour acquérir les équipements nécessaires à la pratique des multiples activités pour l'ouverture du hall sportif. Du matériel pour la pratique entre autres du

basket, tir à l'arc, volley, psychomotricité avait été prêté dans un premier temps par l'Adeps.

Le parking, également concerné par le subside, a lui aussi déjà été aménagé l'an dernier avant l'inauguration du site. ■ **I.B.**

NEUFCHÂTEAU**L'aspect sportif du quartier du Terme**

Neufchâteau reçoit 462 180 € pour le remplacement des trois terrains de tennis actuels qui seront arrachés, et pour un terrain supplémentaire pour le club qui compte 300 membres.

Un terrain multisports sera également construit et le parking réamé-

nagé avec 80 nouvelles places. Autant de projets sportifs qui s'inscrivent dans le réaménagement du quartier du Terme initié dans le cadre de la rénovation urbaine. L'échevin François Huberty ne cachait pas son soulagement après plus d'une année d'attente. ■ **I.B.**

SAINT-HUBERT**Un troisième terrain de tennis**

Le Smash Tennis Club de Saint-Hubert est heureux de recevoir ce subside de 166 970 € sur un budget total de 210 000 €, auquel il ne croyait plus beaucoup après plusieurs années d'attente. Les deux terrains de tennis existants, situés

à côté de la piscine, seront rénovés alors que la sous-couche a beaucoup souffert. Un troisième terrain de tennis sera également construit avec une tribune pour répondre à la forte demande du club qui compte 80 membres. ■ **I.B.**

VAUX-SUR-SÛRE**Plaine de jeux pour PMR**

C'est une bonne nouvelle pour la ferme pédagogique de Juseret après deux années d'attente. L'ancienne plaine de jeux avait été démontée parce qu'elle ne répondait plus aux normes de sécurité, privant les enfants de plaine de

jeux. Le subside de 125 580 € octroyé permettra de construire une aire de jeux adaptée aux normes des enfants à mobilité réduite. Un projet réalisé sur mesure, intégré au paysage, et répondant aux normes imposées par Infrasport. ■ **I.B.**